

Fédérer

Le Bulletin des Psychologues et de la Psychologie

Mars 2010



Les Entretiens Francophones DE LA PSYCHOLOGIE



Article

Psychologues dans le système
éducatif français

Brève

Le site de la FFPP :
« dans la cour des
grands »

Nouvelle rubrique

« Et pendant ce temps,
sur le forum »

Nouveau

Inscription aux
manifestations &
adhésion à la FFPP en
ligne

Sommaire

2

Fédérer n° 53 – Mars 2010

Les mots de la rédaction

2

L'Editorial Entretiens francophones de la psychologie : formation permanente, construction permanente
par *B. Guinot & B. Schneider*

3

En Région : Lorraine

4

Les Brèves

Le site de la FFPP : dans la cour des grands
Des psychologues du SPPN élus
Souffrance au travail, une nouvelle entreprise
à risque : l'AFPA
Tarif réduit d'abonnement au Bulletin de Psychologie
Les conférences de notre dernier colloque sont en ligne
Les posters numériques primés lors du colloque FFPP
d'octobre 2009

5

5

5

5

5

6

6

6

6

Les Entretiens

7

Appel aux étudiants
Etayage des pratiques de l'observation dans les équipes institutionnelles par *A.-M. Fontaine*
La psychologie dans le champ social par *M.-L. Rouquette*
Violences et addictions des jeunes dans la famille et à l'école : quelles préventions ? Par *G. Pithon, H. Youssef, L. Bègue, D. Favre, R. Shankland, B. Terrisse*
Analyse des pratiques : pourquoi, comment ?
Par *S. Dauriac*
Autour de Daniel Lagache : histoire et témoignages par *C. Ballouard*
L'empathie au sein de la relation thérapeutique, une question de point de vue ?
Par *C. Brison, N. Van Broeck, E. Zech*

7

7

7

8

8

8

9

9

9

10

10

11

11

11

11

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

12

<

Editorial *Entretiens francophones de la psychologie : formation permanente, construction permanente*



Brigitte Guinot

Psychologue,
co-présidente de la FFPP



Benoît Schneider

Professeur de psychologie,
co-président de la FFPP

Du 22 au 24 avril les Entretiens de la Psychologie vont connaître leur quatrième édition. Les deux premières, en 2004 et 2006, ont été françaises. En 2008, les Entretiens ont étendu leur audience en devenant francophones dans le cadre d'un partenariat avec nos amis belges et suisses.

Les Entretiens 2008 avaient pour titre : « Psychologue, une valeur ajoutée ! La place des psychologues dans la société d'aujourd'hui ». En quoi ces Entretiens 2010, en mettant l'accent sur la formation permanente, peuvent-ils contribuer dans leur objectif et par leur conception à cette valeur ajoutée ?

Rappelons d'abord que ces Entretiens s'inscrivent dans la diversité des colloques proposés par la FFPP qui, en moins d'un an, auront été au nombre de trois : Colloque en psychologie et psychopathologie de l'enfant en octobre dernier, Entretiens de la psychologie en avril, Conférence de consensus sur l'examen et l'utilisation des mesures en psychologie de l'enfant en juin prochain. Chacune de ces manifestations, dans son registre propre, par les thèmes développés, par son organisation ou par son ambition novatrice vient soutenir et marquer la place sociale des psychologues. D'autres projets sont en gestation pour l'année à venir.

Dans son acception ancienne «entre tenir» signifiait « se soutenir mutuellement » : nous réactualisons volontiers cette définition pour qualifier ce vecteur privilégié d'information que visent à être ces Entretiens : lieu bisannuel de formation permanente, lieu d'échanges entre praticiens et universitaires, ils sont l'expression publique des identités plurielles de la profession et de la discipline, fondement de l'idée fédérative.

Sous la responsabilité et l'impulsion de Bruno Vivicorsi depuis 2006, les Entretiens n'ont cessé d'évoluer pour prolonger et renouveler par leur contenu et leur forme leur objectif initial. Le modèle proposé cette année se structure et s'organise autour d'une grande question centrale : Qu'y a-t-il de nouveau dans mon domaine d'activité ? Pour tenter d'y répondre plusieurs dispositifs sont déployés pour permettre à chacun ce regard pluriel, regard étayé par

l'approche historique et éthique : des conférences plénières, toutes en lien avec l'évolution des connaissances, des pratiques et des problématiques dans les grands champs d'exercice de la psychologie (travail, clinique-santé, éducation, social-justice). La participation aux symposia et aux ateliers invite ensuite à approfondir l'actualité thématique dans chacun des champs.

Mais les Entretiens ne sont pas qu'un outil de formation permanente, ils ont aussi l'ambition d'être un outil de construction permanente :

- espace dynamique d'actualisation et d'information sur de grandes problématiques qui tracent l'avenir de la profession et de la discipline,
- espace de rencontres, de débats formels et informels entre psychologues de terrain et ceux d'entre nous qui, par leurs mandats, sont les acteurs plus engagés de ces évolutions.

Sans vouloir être exhaustif (cf. programme in réflexions, débats et actualités) nous aurons à cœur de présenter quelques axes des plus saillants dans les évolutions appelées à marquer la psychologie et les psychologues dans les années à venir. Comment penser la profession et la formation par champ disciplinaire et par champ de pratiques professionnelles à l'heure d'Europsy ? Comment comprendre l'Europe et la francophonie avec la question centrale de la publication des revues de langue française ? Comment s'approprier la réglementation du code de déontologie ? Comment se saisir de la problématique de l'évaluation comme moyen de progrès et non comme dispositif de contrôle néo-libéral ?

Ces dernières perspectives peuvent apparaître parfois éloignées des préoccupations des étudiants bien avancés et des jeunes professionnels : pour eux l'objectif premier est de trouver du travail. Une attention particulière leur a donc été réservée tout au long de la journée du vendredi avec des thèmes spécifiques animés par des juniors et des seniors.

Les Entretiens de la psychologie : une idée qui fait son chemin.

En Région

Lorraine

Le 27 janvier dernier, La Coordination Régionale de Lorraine (CRL) accueillait Philippe Grosbois à Nancy pour une conférence/débat autour du thème très actuel de la psychothérapie en France et en Europe avec un *état des lieux de la réglementation française et de la reconnaissance de la compétence psychothérapique par la Fédération Européenne des Associations de Psychologues*.



Une cinquantaine de personnes étaient rassemblées pour assister à l'intervention de Philippe Grosbois maître de conférences qualifié CNU en psychologie clinique et psychopathologie (Institut de Psychologie et Sociologie Appliquées - Université Catholique de l'Ouest, Angers), co-responsable du Centre de Psychologie Clinique de l'IPSA (consultations), chargé de mission psychothérapie à la FFPP, membre du "Standing Committee on Psychotherapy" de l'EFPA

La présence de Benoît Schneider, co-président de la FFPP, a également permis de (re)présenter les missions de la FFPP, et à un niveau plus local, Céline Thiétry, présidente de la Coordination en Lorraine, a exposé les projets à venir pour l'année 2010.



La coordination Régionale Lorraine a de nombreux projets qui sont déjà en train de se concrétiser :

Une conférence avec André Sirota le mercredi 19 mai 2010 (après midi) autour de la question de la violence à l'école.

La mise en place de 2 groupes d'intervention à partir du mois de mars sur Nancy et d'autres sur la région par la suite.

La mise en place de formation de la FFPP à un niveau local notamment la formation Animateur de Groupes d'Analyse de Pratiques au cours du premier trimestre 2011.

Pour être au plus proche des attentes des psychologues lorrains, un questionnaire circule actuellement, la coordination en fera une première synthèse fin mai.

Pour toutes demandes d'informations concernant la CRL : lorraineffpp@gmail.com

Les Brèves

Le site de la FFPP : « dans la cour des grands »

Toutes nos félicitations aux lecteurs de *Fédérer* qui sont aussi des internautes avertis qui contribuent à faire du site de la FFPP le premier des sites par sa fréquentation parmi les organisations de psychologues, mais aussi parmi les sites de psychistes non professionnels.

Avant de présenter sa source indépendante, toute notre reconnaissante à la locomotive de nos moteurs de recherche, Dominique Cazin, profondément compétent sur la mise en œuvre de l'évolution du site, mais aussi avant lui, Stéphane Barbery et Alain Warnery. Un coup de chapeau à Mélanie Dupont, rédactrice en chef de *Fédérer* jusqu'à ce jour, qui a su booster la fréquentation de notre revue par la révolution technique qu'elle a mise en place. Nous regrettons son départ pour de nouveaux horizons, mais la grande marche se poursuit, bienvenue à Céline Thiétry et merci à tous pour votre accompagnement.

<http://pertinence.org> estime le nombre de visiteurs/jour et permet le classement suivant à la tête duquel la FFPP peut se réjouir de l'estimation des 3 500 visiteurs/jour.

Continuez pour notre discipline et notre profession.

L'équipe de *Fédérer*

Des Psychologues du SPPN élus

"Le Syndicat des Psychologues de la Police Nationale, organisation membre de la FFPP, a présenté une liste de candidats lors des élections professionnelles organisées par leur ministère de tutelle. C'est la première fois. En effet, jusqu'en 2010, il n'existe aucune instance paritaire pour représenter les contractuels de la fonction publique. C'est la loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique et le décret 2007-338 du 12 mars 2007 qui ont obligé l'administration à organiser ces élections. Elle aura donc mis plus de 2 ans et demi pour le faire. Les contractuels de catégorie A de la Police Nationale sont maintenant représentés par des élus qui sont tous psychologues puisque ce sont les seuls à s'être présentés. Il faut s'en réjouir. Cette liste a reçu 100% des votes. Même si c'est en l'absence de liste concurrente, c'est tout de même une très bonne nouvelle."

Danièle Coste,
Secrétaire Générale du SPPN

Souffrance au travail, une nouvelle entreprise à risque : l'AFPA

Nous avons connaissance du démantèlement de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) annoncé par Monsieur Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat, dans un processus qui pourrait être de régionalisation, mais qui n'y ressemble pas du tout. Avec la décision gouvernementale de transférer les services d'Orientation Psychologique de l'AFPA vers le Pôle Emploi c'est près d'un millier de personnes (essentiellement des psychologues, 750, et des agents techniques d'orientation) qui sont entrés dans une précarité qui fonde une nouvelle souffrance au travail. Ces personnes changent d'employeur et de statut et théoriquement devraient garder les mêmes attributs et conditions d'exercice pour au minimum 15 mois. Or, aujourd'hui aucune garantie n'est apportée sur le maintien à long terme de ces conditions. Au-delà de notre grande inquiétude sur le sens de l'activité des psychologues devant l'éparpillement des compétences par la dépossession d'une responsabilité régionale, notre préoccupation se dirige vers le maintien du corps professionnel des psychologues et la pérennité de leur statut.

Aussi, demandons-nous, au nom de nos adhérents concernés et plus généralement au nom de la profession que des engagements soient pris sur les points suivants :

- Maintien du corps professionnel des psychologues au sein de Pôle Emploi et ce de manière pérenne et au-delà de la période de transition de 15 mois.
- Que le statut cadre et les conditions de travail soient préservés notamment en référence au Code de Déontologie des psychologues.

Pour le Bureau Fédéral

Tarif d'abonnement réduit au Bulletin de Psychologie

Un Tarif réduit d'abonnement comme vous n'en avez jamais vu au prestigieux *Bulletin de Psychologie* exclusivement réservé aux membres de la FFPP dans le cadre du partenariat entre le *Bulletin de psychologie* et la FFPP. En effet, Le Bulletin propose un abonnement annuel à 42 €(au lieu de 85 €, pour les six fascicules du tome. Ce tarif réduit concerne exclusivement des abonnements souscrits par des particuliers, adhérents à la FFPP. Adressez-vous à Jeannine Accoce, responsable du siège de la FFPP, pour souscrire l'abonnement.

À découvrir

Sur le site de la FFPP, dans l'onglet colloque, il est possible de visionner conférences et posters numériques, présentés lors du dernier colloque FFPP, "Aux Sources de la Violence, de l'enfance à l'adolescence" organisé par Robert Voyazopoulos.

Ce travail monumental et novateur de mettre en ligne conférences et tables rondes a été rendu possible grâce aux prouesses techniques de Dominique Cazin et de Mélanie Dupont. Qu'ils en soient remerciés car le travail fut considérable.

Ces conférences sont pour le moment en accès libre.

<http://www.psychologues-psychologie.net/colloques/>

Le passage à l'acte violent à l'adolescence : Narcissisme, sublimation et preuve de réalité. Présentation par D. Matos do Amparo.

Actualité de totem et tabou : les nouvelles formes de la psychopathie. Présentation par M. Rassial.

L'approche groupale dans la clinique de la violence. Présentation par Mme Claudine Vacheret.

Les victimes leurs agresseurs - quelles interactions. Présentation par M. Paul Messerschmitt et Melle Mélanie Dupont.

De la violence au langage - le bilan psychologique comme médiation. Présentation par Mme Christine Arbisio.

Violence à l'école : les ambiguïtés de l'approche juridique. Présentation par M. André Legrand

Des liaisons dangereuses. Présentation par M. Didier Lauru.

Des jeunes de 14 à 16 ans incassables ? Itinéraires d'élèves perturbateurs et violents. Présentation par Mme Michèle Guigue.

La caverne d'Antigone. La part de l'autre dans l'autodestruction. Présentation par Mme Louise Grenier

Homme compatissant - homme compassionnel. Présentation par Mme Myriam Revault d'Allones.

L'envers du crime : enfant meurtrier ou enfant du crime De la stigmatisation sociétale à l'analyse psychocriminologique. Présentation par Loïck Villerbu.

L'efficacité - entre intention et action : considérations sur la prévention et la prévision. Présentation par M. Ramzi Geadah.

La violence extrême de l'enfant : origine et prise en charge. Présentation par M. Maurice Berget.

Approche naturaliste de la violence : Pourquoi une approche naturaliste de la violence est nécessaire à la compréhension des comportements antisociaux ? Présentation par M. Jean Decety.

Violence des mères violence des enfants? Présentation par Mme Cherifa Bouatta.

Le moment de fraternité. Conférence par Régis Debray.

La tentative de suicide d'une adolescente : entre "meurtre de soi même" et accorillage. Conférence par Emilie Morhain, psychologue clinicienne.

Téléphonie sociale et Internet. Conférence par M. Victor Silberfed, juriste, responsable de secteur téléphonie sociale à l'Ecole des Parents et des Educateurs Ile-de-France.

Quand les jeunes ont la parole. Conférence par Dominique Versini, Défenseure des enfants.

Caractéristiques du travail d'urgence et de post-urgence auprès des mineurs en danger dans les rues des mégapoles. Par Xavier Emmanuelli et Olivier Douville

L'enfant confronté à la violence de la guerre : quelle prise en charge? Par Myrna Gannagé.

Le bullying ou intimidation scolaire : prévalence, conséquences psychologiques et scolaires, prévention. Par Roger Fontaine.

De l'enfance délinquante à la justice pénale des mineurs. Conférence de Pascaline Chamboncel-Saligue, juriste, substitut général.



Rencontre avec Jean Bergeret, préparée dans le cadre du programme du colloque : Aux sources de la violence. Entretien réalisé par Sylvain Missonnier en août 2009.

Rencontre avec Françoise Héritier, préparée dans le cadre du programme du colloque : Aux sources de la violence. Entretien réalisé par Olivier Douville en août 2009.

Rencontre avec René Kaës, préparée dans le cadre du programme du colloque. Entretien réalisé par Jean-Pierre Pinel en août 2009.

Les posters numériques primés

Premiers prix ex aequo

Les jeux post-traumatiques aux sources de la violence. Par Hélène Romano.

Les styles parentaux perçus versus la consommation de drogues et les comportements anti-sociaux des adolescents brésiliens. Par Lidia Dobrianskyj Weber.

Seconds prix ex aequo

Quand mes connaissances font "méconnaissance". Par Pierre Coslin/Yvane Wiart.

Un passage par l'acte (parle l'acte) adolescent (création de l'EMA). Par Corinne Cuvello.

Les Entretiens

Appel aux Etudiants

Les étudiants intéressés par un soutien logistique lors des Entretiens de la psychologie en contre partie de la gratuité de l'accès à ce colloque unique et incontournable peuvent s'adresser à christianballouard@hotmail.com, d'autres agréables surprises les attendent. Attention cependant aux dates, il s'agit des vacances de la zone 3.

Voici un avant goût de ce qui attend les participants des entretiens 2010

Retrouvez le programme complet page 20

ATELIER

Vendredi 23 avril

Etayage des pratiques de l'observation dans les équipes institutionnelles

Anne-Marie Fontaine

Les psychologues qui travaillent dans les structures petite enfance (crèches, halte- jeux, etc.) et les institutions en général, assurent diverses missions, dont l'une est de soutenir la qualité du travail des équipes. Comment aider les professionnels à comprendre les réactions de certains enfants et à y réagir de façon adéquate ? Comment les aider à analyser et à modifier leurs pratiques individuelles ou collectives ?

L'un des supports essentiels de ce travail est l'observation, et le partage de réflexions à partir des observations, celles du psychologue et celles des professionnels de l'équipe. Selon son temps de travail dans l'institution, le psychologue peut consacrer plus ou moins de temps à une observation directe, mais le plus souvent ce temps est très limité ou ponctuel. Il doit donc travailler principalement à partir des observations rapportées par les professionnels.

Tous les professionnels des institutions déclarent, quand on les interroge, que l'observation est fondamentale dans leur métier, mais quand on leur pose des questions plus précises sur leur pratique réelle (quand observez-vous ? Quoi ? Comment ? Pour en faire quoi ?), on s'aperçoit qu'ils n'ont pas eu de formation particulière sur cette démarche (ou une formation théorique) et pratiquent une observation spontanée ponctuelle, sans une démarche méthodologique précise qui permettrait de rendre les observations plus fiables, plus approfondies, et moins subjectives.

La proposition de l'atelier est de se pencher sur ces difficultés du travail d'observation au sein des équipes, autant pour la pratique personnelle du psychologue que pour l'étayage qu'il peut fournir aux autres professionnels, qui restent toujours les observateurs privilégiés du terrain.

Le travail de l'atelier est proposé en trois temps

1- Echanges entre les participants sur la pratique de l'observation

- Pratique personnelle : appuis théoriques, mise en œuvre concrète, transmission et partage avec les équipes, difficultés.

- Pratique des équipes : difficultés observées quant à l'observation au quotidien, expériences d'étayage de la part du psychologue, travail d'analyse à partir des observations, résistances au changement.

2- Présentation d'une expérience d'étayage de l'observation dans les structures Petite Enfance pratiquée par l'auteur depuis plus de vingt ans dans le cadre de la formation continue

2.1 *Analyse de la pratique de l'observation au quotidien dans les structures Petite Enfance*

- Ce que les professionnels disent de leur pratique et de ses difficultés

- Analyse de cette pratique et des différents niveaux de l'observation : la vigilance globale, l'attention, l'observation spontanée (apports et limites)

2.2 *Les appuis théoriques et méthodologiques de l'observation des jeunes enfants*

2.3 *Comment étayer une démarche d'observation professionnelle ?*

- Une démarche d'équipe pour trouver sa place institutionnelle

- A partir de l'observation spontanée, développer l'observation- projet, une démarche de compréhension

approfondie et d'analyse des pratiques

2.4 Comment construire un projet d'observation en équipe ?

- Comment cibler le projet d'observation ?
- Comment préparer un outil d'observation sur mesure ?
- Comment organiser l'observation ?
- Comment faire le bilan de l'observation et en tirer parti

2.5 Exemples de projets d'observation

- Observer les interactions entre enfants
- Tester l'aménagement de l'espace et les propositions de jeux
- Observer le développement de chaque enfant
- Observer un enfant qui inquiète
- Observer les moments difficiles de la journée
- Observer le rôle de l'adulte

2.6 Réflexions sur la place du psychologue dans les différentes phases du projet d'observation

Place d'expert, de partenaire, de « pilote » à distance, d'analyseur...

3- Echanges entre les participants sur les apports possibles de l'expérience présentée et ses applications dans leur cadre de travail.

Bibliographie

DIALOGUE (revue), Penser le bébé, le temps de l'observation, 2^o trimestre 1995

DUGNAT M. (Dir.), Observer un bébé avec attention, Erès 2001

FONTAINE A- M., Observer en équipe dans les lieux d'accueil de la petite enfance. Développer l'observation-projet. Erès 2008

FONTAINE A-M., Ecologie développementale des premières interactions entre enfants : effet des matériels de jeu, *Enfance*, n°2, 2005, p. 29- 38.

FONTAINE A-M., Pour qu'ils jouent bien ensemble, dans le même espace, *Le journal des professionnels de l'enfance* n°16, 2002, p.68-71

FONTAINE A-M., Apprendre à « bien » jouer ensemble, ça prend du temps, *Le journal des professionnels de l'enfance* n°31, 2004, p.50-52

LEGENDRE A., Interactions des jeunes enfants en groupe, les supports et contraintes de l'environnement spatial, *Revue de Psychologie de l'Education*, n°2, 1997, p. 139- 160.

MELLIER D. (coord.), Observer un bébé : un soin, Erès collection « Mille et un bébés », 2001

Ouvrage coll. L'observation du bébé et ses applications, Erès collection « Mille et un bébés », 1998, rééd.2001

CONFERENCE PLENIERE

Vendredi 23 avril

La psychologie dans le champ social

Michel-Louis Rouquette

Ce n'est pas de manière évidente que la justice, la santé publique, les conflits sociaux et les relations de travail, les questions environnementales, entre autres, relèvent de la psychologie.

Alors, qu'en est-il ? C'est que le Sujet politique est devenu un sujet psychologique. Le bien-être et le bonheur, par exemple, sont maintenant des variables de gouvernance. L'expression des opinions est constamment sollicitée. L'« épanouissement des habitants » est une catégorie de ventilation des politiques urbaines, etc. Il est inutile de multiplier les exemples : clairement, le sujet politique et le sujet psychologique se superposent largement. Et c'est pourquoi la psychologie a affaire avec le champ social. Que peut être le rôle du psychologue dans ces secteurs ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord dissiper certains malentendus.

Premièrement, on doit critiquer ce qu'on pourrait appeler la « confiance naïve ». L'idée que « si l'on a besoin de vous, on fera appel à vous » relève soit de la soumission à l'autorité soit de la croyance en la justice immanente. Le rôle du psychologue dans le secteur social n'est pas la résultante mécanique d'un besoin objectif que les organes de décision se borneraient à répercuter, ni la juste conséquence d'une compétence particulière qui serait enfin reconnue.

Une autre critique concerne le thème de « l'ingénierie ». Ce terme est abusif lorsqu'on l'applique à la psychologie et cela pour 3 raisons.

Tout d'abord, ce n'est pas l'accumulation de données empiriques qui a rendu l'ingénierie possible et légitime : c'est le développement conjoint des mathématiques et des théories physiques. La psychologie sociale est évidemment très loin de ce niveau de formalisation et de théorisation.

D'autre part, l'ingénierie n'a pu se développer que sur la base d'une utilité sociale : les grands travaux du XIX^e siècle, liés à la révolution industrielle. Il est difficile de voir des intérêts économiques d'importance comparable qui pourraient être associés aujourd'hui à l'« ingénierie psycho-sociale ».

Enfin, le rôle des grandes écoles a été déterminant, aussi bien pour la reconnaissance sociale de ces professions que pour le maintien d'un haut niveau d'exigence.

On peut confier trois sortes de tâches à un psychologue : Décrire, Expliquer, Prescrire. Bien souvent les psychologues ont à accomplir les trois, et bien souvent aussi leurs commanditaires ne distinguent pas clairement entre les trois. Il arrive ainsi qu'on leur

fasse dire davantage qu'ils ne le souhaitent. Les questions éthiques sont donc ici directement posées. De ce point de vue, une autre triade est pertinente pour caractériser les marges d'action dans notre champ : Eclairer, Conseiller, Remédier. Ces trois rôles sont remplis à des degrés divers par nombre de nos confrères. Quels sont les principaux obstacles rencontrés ?

Tout d'abord, la fiabilité même des savoirs et des procédures est problématique dans notre domaine parce qu'elle n'est pas consensuelle. Il y a là un important problème.

D'autre part, la préférence pour la prescription constitue une sorte de biais cognitif typique des décideurs. Ils dissocient les recommandations ou les préconisations de ce qui les fonde à nos yeux. Ce biais cognitif est aussi le nôtre quand nous consultons un médecin par exemple. Comme dans toute relation de confiance, un tel hiatus suppose une éthique vigilante.

Dernier ouvrage paru

Rouquette, M.-L. (Ed) (2009). *La pensée sociale. Perspectives fondamentales et recherches appliquées*. Toulouse: Erès.

SYMPOSIUM

Vendredi 23 avril

Violence et addictions des jeunes dans la famille et à l'école : quelles préventions ?

Gérard Pithon

Comprendre le développement des compétences psycho-sociales des enfants et des adultes, pour les faire évoluer dans une optique éducative, de formation ou de prévention, est devenu l'un des enjeux majeurs pour les parents, les travailleurs sociaux, les enseignants et les chercheurs en sciences humaines. Les compétences sociales dans la vie quotidienne et professionnelle font l'objet de nombreuses recherches (Argyle, 1994 ; Dutrénil, 1997). Les compétences éducatives parentales, les compétences relationnelles des enfants et les compétences citoyennes en font partie et nécessitent des apprentissages spécifiques.

Au cours de ce symposium seront successivement abordées et débattues les problématiques suivantes :

1- Les jeux vidéo : agressivité des jeunes et désensibilisation à la violence

Hasan Youssef, doctorant et **Laurent Bègue**, Professeur de Psychologie Sociale, membre de l'Institut Universitaire de France, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie, Université Pierre Mendes France, Grenoble

Les jeux vidéo violents peuvent-ils désensibiliser à la violence ? Dans une récente méta-analyse, Anderson et Bushman (2001) ont constaté une relation entre la

violence des jeux vidéo et l'agression. Le fait de jouer à des jeux violents augmente les cognitions, les émotions, les comportements agressifs, l'excitation physiologique et entraîne une diminution des comportements pro-sociaux. Ces résultats concernent des enfants et des adultes, de sexe masculin et féminin, et proviennent d'études corrélationnelles et expérimentales. Il y a très peu d'études qui examinent la relation entre les jeux vidéo violents et la désensibilisation à la violence réelle. Ces recherches mettent en évidence que l'exposition aux jeux vidéo violents entraîne d'une part une désensibilisation émotionnelle indiquée par une moindre empathie et, d'autre part, une désensibilisation cognitive indiquée par des attitudes hautement violentes. L'objectif de notre exposé est de présenter une synthèse de la littérature scientifique récente sur les relations entre jeux vidéo violents et émotions, pensées et conduites d'agression.

2- Confronté à une addiction l'adolescent peut-il changer de systèmes de motivation ?

Daniel Favre, Professeur de Sciences de l'Education, IUFM, Université de Montpellier 2

Suite à une étude ayant contribué à préciser les caractéristiques psychosociales et cognitives de l'adolescent désigné comme violent par les enseignants en France et au Canada, l'agressivité pathologique constatée apparaît comme fortement corrélée à l'anxiété et à la dépression ainsi qu'à un mode de traitement dogmatique de l'information. Ce mode tend à accentuer le sentiment d'impuissance puisque l'auteur attribue aux autres les causes des dysfonctionnements dans sa vie. D'où l'hypothèse selon laquelle la violence pourrait constituer un moyen de se sentir fort lorsqu'autrui émet des signaux de faiblesse, mais ce sentiment de force illusoire peut créer et entretenir un processus d'addiction sans drogue. Pour vérifier si ce comportement peut être modifié, nous avons utilisé un modèle complexe des motivations permettant de répondre aux insuffisances des théories antérieures en les associant au lieu de les opposer : les théories behavioristes privilégient les motivations extrinsèques d'un individu, certains courants humanistes tendent à ne reconnaître chez l'être humain que la pulsion intrinsèque de développement, et la théorie psychanalytique construite à partir de l'observation de cas pathologiques a pointé le phénomène de compulsion. A partir de données neurobiologiques relatives aux circuits de renforcement des comportements positifs et négatifs, le modèle proposé intègre ces approches en formalisant trois modes de fonctionnement de ces circuits nerveux en « systèmes de motivation » complémentaires et/ou antagonistes : le système de motivation de sécurisation, le système de motivation d'innovation et le système de motivation de sécurisation parasitée ou d'addiction. Au sein des

établissements dont le projet pédagogique concerne la re-motivation pour l'apprentissage, nos recherches (Favre, 2007) montrent que cette re-motivation pour l'apprentissage s'accompagne d'une dé-motivation pour la violence ou l'addiction.

3- Prévention des addictions par le développement des compétences psychosociales des parents et des jeunes

Rébecca Shankland, Maître de Conférences en Psychologie Clinique, Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie, Université Pierre Mendès France, Grenoble

Le Strengthening Families Program (SFP) est un programme de soutien aux familles et à la parentalité validé et implanté dans 17 pays. Karol Kumpfer (2003) développa un modèle présentant les trois facteurs familiaux de protection les plus importants qui créent un climat familial positif afin de prévenir efficacement les consommations de substances psychoactives : (1) liens affectifs au sein de la famille, relations parents/enfants positives, (2) supervision par les parents, contrôle et discipline, investissement dans l'éducation des enfants, (3) transmission par la famille de valeurs, normes et attentes. Elle a élaboré un programme de soutien à la parentalité pour développer les compétences psychosociales des enfants et améliorer la communication familiale. 150 études évaluatives ont permis de démontrer l'efficacité du programme : réduction de la consommation de substances psychoactives (alcool, tabac, drogues illicites) chez les jeunes et les parents, diminution des troubles psychiques (dépression, anxiété, troubles de la personnalité) et comportementaux (violence, délinquance), amélioration des interactions familiales, augmentation du sentiment d'efficacité parentale, amélioration des résultats scolaires des enfants. Une méta-analyse a démontré que SFP était deux fois plus efficace que les autres programmes visant à prévenir les consommations abusives d'alcool. De plus, les évaluations économiques ont estimé à 9.60\$ pour 1\$ dépensé le ratio coût/bénéfice de ce programme. Aujourd'hui, SFP est en cours d'adaptation française afin d'être proposé aux familles recherchant un soutien à la parentalité.

4- Soutien des compétences parentales et prévention primaire

Gérard Pithon, Maître de Conférences en Psychologie Sociale, Université de Montpellier 3 et **Bernard Terrisse**, Professeur en Sciences de l'Education à l'Université du Québec, Montréal

Une enquête (Prévôt, Pithon, 2008) sur les attentes de 2492 parents (échantillon représentatif) analyse leurs principales préoccupations actuelles : 73% d'entre eux mentionnent la scolarité de leurs enfants, 64% leur éducation, 44% leur santé et 18% les troubles de leurs comportements... Aujourd'hui pouvoirs publics et

média insistent sur la violence des jeunes, des « récidivistes » notamment (Roché, 2001). Sans confondre exploitation politique et médiatique de la violence des jeunes et/ou sentiment d'insécurité de la population, parents, enseignants, travailleurs sociaux et chercheurs en sciences humaines (en éducation, psychologie, sociologie) se posent toutefois la question des types de prévention primaire à mener auprès et avec les parents, notamment les plus vulnérables. Comment soutenir et accompagner leurs compétences éducatives et favoriser la construction de « communautés éducatives » (Pithon et al., 2008) ? Pithon et Terrisse conduisent une série de recherches portant sur la conception, l'implantation, l'animation et l'évaluation de programmes de soutien à la parentalité s'appuyant sur différentes méthodes de formation par résolution de problèmes éducatifs en présentiel, par Internet, de façon individuelle ou collaborative. Nous présenterons les méthodologies utilisées, les principaux résultats obtenus ainsi que les projets en cours de réalisation. Les auteurs insisteront sur deux niveaux : la construction de dispositifs de soutien aux parents dans une optique de prévention primaire ; l'action sur les compétences parentales dont les évolutions sont complexes à cerner dans le temps. Les différentes approches présentées font ressortir le caractère socialement construit de la violence. Sa prévention est possible en agissant à différents niveaux (média, enseignement, parentalité). Comme toutes nos pulsions (alimentaire, dyspique, sexuelle) d'origine biologique, l'agressivité demande à être éduquée. Il ne s'agit pas de la faire disparaître ou de l'inhiber mais de la mettre au service d'un projet conscient d'affirmation de soi non violente, i.e. non fondé sur le besoin d'affaiblir autrui mais comme une condition pour permettre à un sujet d'exister tout en préservant son intégrité physique, psychologique et territoriale.

Références

- Anderson, C.A., Bushman, B.J. (2001). Effects of violent video games on aggression behaviour, aggressive cognition, aggressive affect psychological arousal and prosocial behaviour: A meta-analytic review of the scientific literature. *Psychological Science*, 12(5), 353-359.
- Argyle, M. (1994). Les compétences sociales. In S. Moscovici (Ed.). *Psychologie sociale des relations à autrui*. Paris : Nathan, 87-115 ;
- Dutrénit, J.M. (1997). *La compétence sociale*. Paris : L'Harmattan.
- Favre, D. (2007). *Transformer la violence des élèves : cerveau, motivations et apprentissage*. Paris : Dunod.
- Kumpfer, K.L., Alvarado, R., Whiteside, H.O. (2003). Family-based interventions for substance use and misuse prevention. *Substance Use and Misuse*, 38, 1759-1789.
- Pithon, G., Asdih, C., Larivée, S.J. (2008). *Construire une communauté éducative*. Bruxelles : De Boeck.
- Prévôt, O., Pithon, G. (2008). Les attentes de parents français à l'égard du soutien à la parentalité. *La Revue Internationale de l'Education Familiale*. N° 23, 63-81.
- Roché, S. (2001). *La délinquance des jeunes*. Paris : Editions du Seuil.

Analyse des pratiques : pourquoi, comment?

Sylvie Dauriac

Les psychologues sont de plus en plus sollicités à intervenir auprès de groupes.

Il apparaît que les demandes sont multiples et souvent multi-nodales : les problèmes institutionnels, organisationnels, relationnels s'intriquant à loisir.

Or, le groupe d'analyse des pratiques est à distinguer des autres modes de travail en groupe : groupe de parole, supervision en groupe, groupe d'étude de cas, groupe de régulation, réunion d'équipe, formation à contenu fini.

Alors que la demande énoncée, par les responsables de service, de groupe d'analyse des pratiques, apparaît à leurs yeux, comme un outil d'actualité qu'il est bon de mettre en place, leur faisabilité nécessite un minimum de réflexion. En effet, si cet outil s'avère des plus pertinents pour des professionnels hors institution qui souhaitent élaborer autour de leurs pratiques, la question s'avère plus délicate in situ et mérite de bien mesurer ce qui est impliqué ainsi que la marge de manœuvre disponible.

Nous essaierons, à travers un échange interactif, de dégager ce qu'il en est de la spécificité des groupes d'analyse des pratiques, tout en les resituant dans une historicité des groupes, et en mettant à jour le cadre minimal nécessaire, tant d'un point de vue matériel, que d'un point de vue technique, pour permettre à l'intervenant d'animer ces groupes dans de bonnes conditions.

Bibliographie

Pierre Dosda. *Petit retour historique sur l'analyse des pratiques*. Canal Psy n°64, juin-juillet 2004, p 7-9

Didier Anzieu, Jacques-Yves Martin (1968). *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, 1^{ère} édition « Quadrige » 2007.

Didier Anzieu. (1999). *Le groupe et l'inconscient*. Paris, Dunod, 3^{ème} édition.

Max Pagès (1968). *La vie affective des groupes. Esquisse d'une théorie de la relation humaine*. Paris, Dunod 2002.

Eugène Enriquez. (1992). *L'organisation en analyse*. Paris, PUF.

Catherine Henri-Ménassé. (2009). *Analyse des pratiques en institution*, coll. Transition. Toulouse, Erès.

Claudine Blanchard-Laville et Suzanne Nadot. *Analyse de pratiques et professionnalisation. Entre affect et représentation*. Connexions, n° 82, 2004-2, p. 119-142.

TABLE RONDE EN SEANCE PLENIERE

Samedi 24 avril

Autour de Daniel Lagache : histoire et témoignages

Animée par **Christian Ballouard**,
avec :

Serge Moscovici, Yvon Brès, Annick Ohayon & Catherine Wieder.

Le devoir de mémoire à l'égard de Daniel Lagache (1903-1972) à qui la profession doit beaucoup, mérite d'être éclairé par la mise en perspective fructueuse des relations qu'il a engagé avec les acteurs qui ont marqué la psychanalyse, la psychologie sociale et la psychologie clinique. L'occasion de renouer des liens pour unifier une discipline à partir des différents terrains que cet homme a confrontés nous est ici donnée pour examiner les lignes de force d'une pensée. L'invention de la psychologie clinique à partir de l'expression de Freud dans sa lettre à Fliess du 30 janvier 1899, c'est à Daniel Lagache qu'on la doit, une psychologie clinique aussi bien individuelle que sociale (à partir de Kurt Lewin particulièrement). Si l'on pense la psychologie et sa mise en œuvre sociale en cette seconde moitié du 20^{ème} siècle, c'est aussi à ce philosophe et psychiatre qu'on le doit, prônant la description et l'investigation dynamique des situations problème. Universitaire avant tout, il fournit à la psychologie les outils de son indépendance à l'égard de la philosophie et de la médecine en développant un enseignement spécifique, dans le prolongement de la pensée wallonnienne, qui aboutit à la licence de psychologie en 1947. René Kaës précise dans le dernier ouvrage en hommage à Didier Anzieu : « *en créant la licence de psychologie, Daniel Lagache entendait en exprimer l'unité théorique, méthodologique et praxéologique dans l'enseignement au-delà et à travers la diversité de ses approches* » (page 154, *Le travail de l'inconscient*, Dunod, 2009). La table ronde historique des prochains Entretiens de la Psychologie sera consacrée à Anzieu, assistant de Lagache en 1951.

A partir de deux exigences, le besoin de cohérence et celui du recours à la réalité, Daniel Lagache regroupe deux tendances, la psychologie du comportement et celle des conduites humaines, par la complémentarité des méthodes expérimentale et clinique. Son souci de perpétuer une psychologie de la conduite à l'œuvre chez Pierre Janet l'a amené à soutenir une prospérité conjointe de la psychologie clinique et de la psychologie sociale. Serge Moscovici, l'éminent représentant de cette dernière, peut témoigner de cet investissement de Daniel Lagache pour les progrès de

la psychologie sociale et rendre compte de cette mise en tension de ses deux méthodes à l'œuvre dans la promotion de l'unité de la psychologie. Nous devons à Annick Ohayon d'avoir mis en lumière et permis de découvrir l'homme Daniel Lagache et sa pensée, que Jacques Lacan a longtemps éclipsés dans l'évolution de la psychanalyse, et dont la volonté d'intégrer cette dernière à la psychologie continue de faire causer. Elle peut nous préciser combien son œuvre s'annonce chez le « jeune » Lagache. Yvon Brès, grand témoin de ces enjeux disciplinaires, peut questionner l'épistémologie des avancées que Daniel Lagache a conduites, notamment sur une seconde période que l'on peut faire démarrer au(x) « discours de Rome ». Catherine Wieder, spécialiste de Juliette Favez-Boutonnier, peut nous rappeler, avec la mémoire de Claire Doz, les positions et oppositions de ce couple de la psychologie clinique. Nous attendons beaucoup de ce grand moment de la psychologie durant ces quatrièmes *Entretiens*, eux-mêmes historiques.

1968/1998). Elle est à concevoir directement en lien avec les deux autres attitudes ciblées également par C. Rogers comme nécessaires et suffisantes aux changements thérapeutiques : la congruence et la considération positive inconditionnelle (Rogers, 1957). Souvent mal connues, pour cet auteur, elles sont aussi essentielles que l'empathie et elles sont étroitement liées les unes aux autres. En l'attitude de congruence, C. Rogers voit la capacité du thérapeute à être conscient de ce qu'il vit intérieurement (ouvert à lui-même) ainsi que la capacité à le transmettre le plus justement possible à l'autre. L'attitude de considération positive inconditionnelle renvoie à l'acceptation de l'autre dans toutes ses dimensions : le thérapeute doit percevoir son patient comme une personne digne de valeur dans son entièreté et le lui faire ressentir. Ces trois attitudes ensemble et perçues par le patient permettent son développement psychique que C. Rogers définit comme une plus grande ouverture à soi et aux autres ainsi qu'une plus grande fluidité interne (Rogers, 1968/1998).

ATELIER

Samedi 24 avril

L'empathie au sein de la relation thérapeutique, une question de point de vue?

Céline Brison
Nady Broeck
Emmanuelle Zech

Cet exposé tente d'établir un bilan des recherches sur l'attitude empathique. Se différentie-t-elle de la capacité d'empathie ? Quelles en sont les applications dans notre pratique clinique ?

C. Rogers (1957) fut le premier à concevoir l'empathie comme un outil thérapeutique à part entière. 50 ans après, rares sont les psychothérapeutes qui ne reconnaissent pas l'intérêt de cette attitude au sein de la relation thérapeutique. Toutefois, le débat reste vif sur la définition même de l'empathie et de son application : s'agit-il de reconnaître uniquement l'émotion de l'autre ? Ou s'agit-il aussi de comprendre le monde interne de l'autre ? Ses pensées ? Ses croyances ? Ses sentiments ?... Et que peut-on renvoyer de ce que l'on comprend de l'autre ? Le psychothérapeute se doit-il d'être neutre et être l'unique reflet de ce qu'il entend ? Ou peut-il mettre dans ce retour à l'autre un peu de lui-même ?

Cet atelier prend comme point de départ la conceptualisation même de l'attitude d'empathie définie par C. Rogers et ses applications cliniques. Pour ce dernier, l'empathie est cette attitude qui tend à cerner le cadre de référence interne d'une personne avec précision sans se confondre à celle-ci (Rogers,

Si C. Rogers a pu élaborer assez facilement aux travers de ses expériences cliniques ses théories, la validation de ses hypothèses fut plus ardue. Les raisons en sont multiples, quatre seront discutées durant l'atelier : 1) La première est l'opérationnalisation même des attitudes. Dans la conception rogérienne, il s'agit de perceptions individuelles à un moment donné. Ce qui compte c'est ce que perçoit le sujet, peu importe les faits objectifs. C'est d'ailleurs les échelles auto-rapportées et donc l'évaluation même de l'empathie perçue par le patient qui a le plus d'impact sur l'issue du suivi thérapeutique (avant l'évaluation du thérapeute ou d'un observateur extérieur) (Bohart, Elliott, Greenberg, Watson & Norcross, 2002) 2) Une deuxième difficulté est liée à l'opérationnalisation des changements envisagés. La plupart des études sur l'efficacité des thérapies évaluent l'impact du traitement sur les symptômes mêmes; plus rares sont celles qui évaluent le développement psychique de la personne. Quels critères objectifs alors utiliser ? Des échelles auto- ou hétéro-rapportées sont-elles envisageables ? 3) La troisième difficulté est le fait de travailler sur un processus qui se déroule dans la durée d'une relation. Ces études demandent ainsi un investissement en temps et en moyens important 4) La quatrième et dernière difficulté est la particularité même du travail clinique : comment mesurer ce qui se passe au sein d'une relation thérapeutique sans l'entraver ?

Tout chercheur travaillant sur ces questions, encore actuellement, est confronté à ces difficultés. Toutefois, une série d'équipes de recherche ont pu sortir de ces impasses et permettre une validation empirique des trois attitudes définies par C. Rogers sur le changement thérapeutique (Bohart et al., 2002; Klein, Kolden,

Michels, Chisolm-Stockard & Norcross, 2002; Orlinsky, Grawe & Parks, 1994; Strupp, 1980; Watson, 2007). Elles seront présentées lors de l'atelier. En 2002, la Division 29 du Task Force sur les relations thérapeutiques validées empiriquement a reconnu l'empathie et la chaleur comme *essentielles* et la congruence et l'acceptation comme *probablement efficaces*. Elles sont d'ailleurs répertoriées dans les facteurs communs explicatifs du changement thérapeutique (Lambert, Barley & Norcross, 2002).



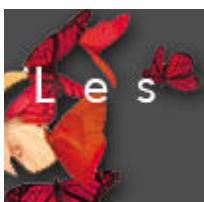
L'enjeu actuel des recherches est dans la compréhension du processus qui rend ces attitudes « efficaces ». L'hypothèse la plus souvent proposée est que ces attitudes favorisent l'alliance thérapeutique. Il a été démontré que la présence des caractéristiques suivantes chez un thérapeute contribue positivement à l'alliance : être flexible, honnête, respectueux, digne de confiance, chaleureux, intéressé et ouvert (Ackerman

& Hilsenroth, 2003). Cette alliance est reconnue comme étant un facteur important de changements psychothérapeutiques (Orlinsky et al., 1994). C'est en effet au travers de celle-ci que les attitudes du thérapeute influencerait positivement l'issue du traitement.

Notre équipe de recherche à l'Université catholique de Louvain postule un processus sous-jacent plus complexe et profond, développé par C. Rogers lui-même : les attitudes seraient intégrées progressivement par le patient. Face à un thérapeute congruent et le considérant de manière inconditionnelle, le client s'ouvrirait davantage à lui-même, dans toutes ses facettes et dimensions, devenant ainsi lui-même plus congruent. Sentant aussi un désir de l'autre de le comprendre, sans se confondre à lui, il peut être davantage ouvert au vécu de l'autre et de son entourage. Une plus grande ouverture à l'autre pousse aussi à une meilleure acceptation de l'autre. Ce patient, par l'expérience de ces attitudes, les intègre pour lui et découvre une plus grande ouverture à soi et aux autres. Des analyses fines d'entretiens cliniques ont pu démontrer que la perception des attitudes du thérapeute est liée au développement du type de discours et de pensée des patients (Gibbs, 1980; Rogers, Gendlin, Kiesler & Truax., 1967), mais ces résultats n'ont jamais été vérifiés à plus grande échelle et sont encore discutés. Pour palier à cela, une échelle est en cours de validation au sein de notre faculté (Strathclyde Inventory ; Freire, Cooper & Elliott, 2007). Elle sera présentée lors de l'atelier.

Pour ouvrir le débat et illustrer nos questionnements, nous présenterons finalement une étude réalisée par notre équipe dans laquelle nous avons tenté d'analyser l'attitude d'empathie au sein d'une relation thérapeutique jouée. Le lien existant entre l'aptitude du thérapeute à percevoir l'émotion de son client (concept classique d'empathie) et le sentiment subjectif du client de se sentir compris était examiné. Les résultats ont montré que ce lien n'est pas direct. Il ne suffit pas d'être empathique pour paraître empathique. Il semblerait que la capacité d'empathie du thérapeute tend plutôt à permettre une auto-évaluation par le thérapeute de ses attitudes plus en accord avec le ressenti du client. Nous tenterons de voir si nos résultats font écho à l'expérience clinique du public.

<http://psy-entretiens-2010.org>



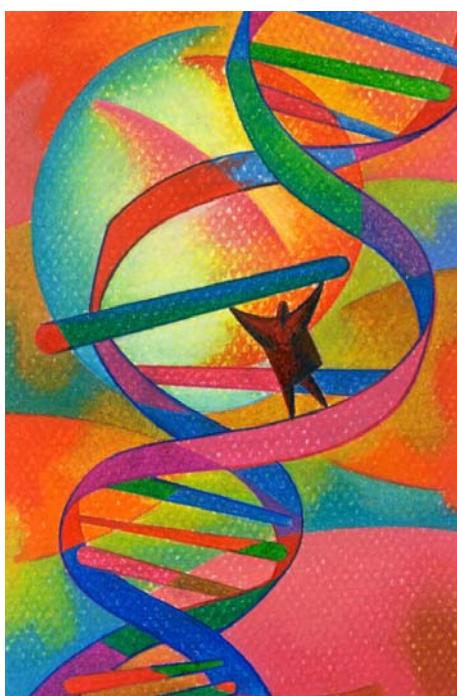
22, 23, 24 avril 2010
Francophones
DE LA PSYCHOLOGIE

Les Billets

Les maladies rares, une problématique générique à la solidarité obligée

Christian Ballouard

Les maladies rares, dont la définition usuelle repose sur leur fréquence, 1/2000, incarnent un vrai défi de solidarité obligeant à l'invention de stratégies spécifiques qui sont de plus en plus reprises dans les procédures réglementaires en France comme en Europe. Cette problématique d'un nombre restreint de personnes, parfois quelques cas, sur un empan de maladies qui est inouï, plus de 7 000 maladies rares décrites, pointe l'incontournable recours de la dimension européenne pour le traitement optimum de ce fléau original et des questions de recherche comme des difficultés de production de médicaments. La stimulation est importante, de nouvelles découvertes chaque semaine peuvent donner lieu à publication et ainsi à notoriété. Elle n'est pas seulement dans le secteur de la recherche, les avancées réglementaires de stimulation financière pour la production de médicaments peu répandus gagnent du terrain et du galon chez les industriels de la pharmacopée. Au niveau national, peu de personnes sur chaque pathologie, mais plus de trois millions de citoyens concernés par un fléau partagé, a conduit à l'élaboration d'un plan national dont l'originalité consiste en l'invention des centres de référence qui privilégient l'excellence au détriment de la proximité. La recherche y gagne en crédibilité, les centres de référence en validité, l'information en diffusion et les traitements en mutualisation. Ces maladies sont rares mais les malades sont nombreux. La revue ANAE propose de leur consacrer un numéro spécial dont le sommaire figure ci-dessous ainsi qu'un extrait de l'introduction au moment où l'acteur le plus décisif en la matière fête ses dix ans d'action. Il s'agit du collectif Alliance Maladies Rares qui regroupe plus de 200 associations de patients.



X-Fragile et déficiences intellectuelles liées au chromosome X : des réseaux de professionnels et des associations de parents se mobilisent autour de ces maladies rares encore peu connues

Professeur Vincent des Portes,

Coordonnateur du centre de référence Déficiences intellectuelles de causes rares :

X-Fragile et autres retards mentaux liés au chromosome X.

Gérald Bussy,

Neuropsychologue, responsable du dossier thématique de février 2010 de la revue ANAE sur le sujet.

(extrait)

La déficience intellectuelle est définie comme une diminution significative des capacités intellectuelles associée à une limitation des facultés adaptatives dans différents secteurs d'aptitude tels que communication, autonomie, apprentissage scolaire, vie sociale, responsabilité individuelle, travail, loisirs, santé et sécurité. Il s'agit d'un problème de santé publique qui concerne 2 à 3 % de la population. Des centaines de causes différentes (infections, toxiques, maladies génétiques rares) peuvent être responsables de handicap mental. Parmi les maladies rares, 10 % des déficiences intellectuelles chez les garçons seraient liés à des gènes localisés sur le chromosome X. Ces retards mentaux liés au chromosome X (RMLX), forment un groupe hétérogène de plusieurs dizaines de syndromes, ayant en commun une déficience intellectuelle plus ou moins sévère et un caractère familial, plusieurs garçons pouvant être affectés dans une même famille. Le mieux connu, le syndrome de l'X-Fragile, a été décrit il y a quarante ans. Il représente la première cause de déficience intellectuelle héréditaire. Un autre syndrome lié au chromosome X a une place à part : il s'agit du syndrome de Rett, décrit il y a plus de quarante ans, qui touche quasi exclusivement les filles et n'est pratiquement jamais familial.

Les personnes atteintes de déficience intellectuelle liée à des maladies rares, leurs familles et les professionnels vivent une situation paradoxale : on entend parler des avancées fulgurantes de la recherche fondamentale dans l'identification des mécanismes génétiques ou des essais thérapeutiques sur des modèles animaux, mais les patients ne voient pas venir les fruits de ces découvertes dans leur vie quotidienne. C'est pourquoi en France comme ailleurs, plusieurs associations de parents ont été créées pour faire connaître ces maladies rares et soutenir les familles : pour le syndrome de l'X-Fragile, l'association

nationale X-Fragile « Le Goéland » qui fête ses 20 ans, mais aussi l'association Mosaïques créée il y a 16 ans, et pour les autres formes de déficience intellectuelle liée au chromosome X, l'association Xtraordinaire, créée il y a seulement 3 ans, mais déjà très active. Concernant le syndrome de Rett, l'AFSR (association française du syndrome de Rett, créée en 1988) apporte un soutien aux familles et aux programmes de recherche sur ce syndrome.

D'autres associations concernant des maladies encore plus rares se sont développées.

C'est pour mettre au service des familles les progrès de la recherche et améliorer l'offre de soins et avec le soutien très actif des associations de parents, qu'un centre de référence national sur le syndrome X-Fragile et les autres RMLX a été labellisé à Lyon, fin 2005 (Pr V. des Portes, HFME, Bron). L'année suivante, un autre centre, Déficiences intellectuelles non syndromiques, coordonné par le Dr Delphine Héron à la Salpêtrière, comportant 4 sites parisiens, a été labellisé. À l'initiative des deux centres de référence de Lyon et de Paris, un réseau Déficiences intellectuelles de causes rares comportant 8 centres de compétences pluridisciplinaires a été labellisé fin 2008, impliquant 12 centres hospitaliers universitaires (figure 1). Ce réseau national appelé DéfiScience, en voie de structuration, a pour mission le diagnostic et l'évaluation médicale des déficiences intellectuelles.

Son objectif est de favoriser l'harmonisation des pratiques au niveau national, concernant l'accès aux nouvelles techniques de diagnostic, mais aussi l'évaluation des compétences cognitives, le suivi médical propre à chaque syndrome et le développement de thérapeutiques innovantes.

Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant (ANAE)

www.anae-revue.com

La santé mentale au travail : voir la vidéo

Christophe Dejours, professeur titulaire de la chaire psychanalyse - santé - travail, au Conservatoire National des Arts et Métiers, à la sortie de son audition de la commission des affaires sociales chargée d'une mission sur le mal-être au travail :

<http://videos.senat.fr/video/videos/2010/video3995.html>

Article

Psychologues dans le système éducatif français : proposition d'un questionnaire individuel

Francine Corman

Le NEPES a été initialement créé pour favoriser les échanges concernant le statut et les compétences professionnelles des psychologues travaillant dans le système scolaire en Europe, leurs formations initiale et continue ainsi que des exemples de « bonnes pratiques » de services existants. Les représentants du NEPES sont désignés officiellement par l'organisation nationale de psychologues, membre de l'EFPA. Le NEPES est maintenant devenue une commission de l'EFPA depuis le congrès d'Oslo en juillet 2009.

Dans le cadre du projet subventionné par la CE « ESPIL » (Les psychologues de l'école favorisent l'apprentissage tout au long de la vie), le NEPES (réseau européen de psychologues de l'éducation) sous l'égide de l'EFPA (fédération européenne d'associations de psychologues) organise une enquête auprès des psychologues qui travaillent dans le champ éducatif dans chaque pays européen.

Il s'agit, par le biais du questionnaire, que vous trouverez sur le site de la FFPP, d'y faire un état des lieux de la psychologie scolaire européenne actuelle mais aussi de faire des propositions quant à l'avenir de notre profession en termes de recrutement, de niveau de formation initiale et continue, de définition des missions etc.

Nous espérons ainsi promouvoir la psychologie à l'école et faire connaître le rôle des psychologues de l'école auprès des élèves, leurs familles et des enseignants, mettre en évidence l'augmentation et l'évolution des demandes qui nous sont adressées.

Merci de répondre à ce questionnaire dont je garantis la confidentialité et qui n'aura aucune autre utilisation ! il est conçu pour être rempli rapidement, vous pouvez le retrouver sur le site de la FFPP :

<http://www.psychologues-psychologie.net/index.php>

Merci de me le renvoyer par mail : francinecorman@free.fr ou à l'adresse suivante : Francine Corman 8 rue Jeanne Godart 59000 LILLE

Sur le Forum...

Accès au forum du site de la FFPP : quelques précisions

Le forum de la FFPP est accessible à tous, sur simple inscription à partir de la [page d'accueil du site de la Fédération](#).

Cette ouverture comporte aussi des risques. En effet, les espaces emplois et régionaux sont publics et donc accessibles à n'importe qui. Avec une simple recherche Google, il est possible de remonter vers d'anciennes conversations durant très longtemps.

Devant cette situation, très nombreux sont les collègues à avoir souligné l'importance d'avoir un espace réservé aux psychologues, seule condition pour préserver nos échanges cliniques et professionnels. Il nous est apparu important de donner également accès à cet espace aux étudiants inscrits dans un Master 2 de psychologie.

Depuis septembre 2009, l'accès à la partie « pratiques du psychologue » du forum est restreint aux membres ayant le titre de psychologue ou terminant leur formation pour être psychologue.

Aussi, **nous vous conseillons la plus grande prudence sur ces espaces publics**. Ayez toujours en tête que vos futurs employeurs peuvent prendre connaissance de vos propos, ne vous mettez pas dans une position qui pourrait s'avérer délicate par la suite. Les espaces cliniques sont les seuls à être privés et inaccessibles au grand public. Vos échanges dans ces forums ne sont pas archivés sur Internet et sont donc plus sécurisés.

Nous vous invitons à valider votre statut professionnel pour accéder à ces espaces, en suivant la démarche expliquée ci-dessous :

QUELS DOCUMENTS ENVOYER ?

Votre identifiant (pseudo) sur le portail avec :

- Pour les psychologues :

>Copie de l'attestation ADELI et numéro attribué

OU

>Licence+Master professionnel (ou recherche + stage réglementé) (ou Licence+maîtrise +DESS ou DEA+stage certifié) ou diplôme équivalent (cf. liste annexe décret 96-288)

>Diplôme réglementé (Ecole des Psychologues praticiens de l'ICP et du CNAM, psychologue du travail, Education Nationale: DEPS, DECOP)

>Autorisation ministérielle (commission d'équivalence) pour les ressortissants européens et étrangers

>Autorisation préfectorale (décision des Commissions Régionales d'Habilitation (CRH) Ou attestation officielle du statut universitaire pour les Chercheurs et Enseignants chercheurs en Psychologie

- Pour les étudiants de master 2:

>copie du diplôme de Licence, de l'attestation de réussite au M1 et de la carte d'étudiant de M2

- Pour les adhérents FFPP:

>Votre nom et prénom accompagné de votre numéro d'adhésion

COMMENT NOUS LES FAIRE PARVENIR ?

> **PAR INTERNET** : en nous adressant un email à l'une des adresses suivantes. ATTENTION : merci d'utiliser l'adresse e-mail qui correspond à votre statut (adhérent FFPP/non adhérent) et **d'écrire, dans l'objet de votre email, votre identifiant**. [Vous devez nous joindre vos attestations dans ce mail svp.](#)

- Pour les non adhérents, utilisez cette adresse e-mail : validation@psychologues-psychologie.net

- Pour les adhérents FFPP, utilisez cette adresse : siege@ffpp.net

> **POUR CEUX QUI NE PEUVENT PAS VALIDER LEUR STATUT PAR INTERNET** : vous pouvez nous faire parvenir vos documents par fax et courrier :

- fax : 01 43 47 20 75

- courrier postal :

FFPP Validation Forum
71 avenue Edouard Vaillant
92774 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex

Avantages : la confidentialité de nos échanges sera garantie, les messages ne seront plus accessibles via les moteurs de recherche, vous saurez que votre interlocuteur est également psychologue ou étudiant en Master 2. Certaines fonctions, à venir, vous seront réservées.

Comment savoir que mon compte est validé : le titre "Psychologue" ou "Etudiant M2" apparaît en dessous de votre pseudo et certifie votre validation.

Nous restons à disposition à l'adresse validation@psychologues-psychologie.net pour toute demande de précision concernant la démarche qui est détaillée ici.

L'équipe du forum

Et pendant ce temps, du côté du forum...

Elise Marchetti

Fédérer vous propose une nouvelle rubrique, afin de faire le point sur les débats et les contributions en cours sur le forum de la FFPP.

Chaque mois, nous choisirons un ou plusieurs sujets sur lesquels nous nous centrerons et à partir desquels nous rédigerons un résumé (non exhaustif) des arguments développés par les participants.

Cette rubrique a comme objectif de vous informer des débats et discussions en cours et de vous suggérer d'y participer, mais également de montrer que les psychologues, ainsi que les étudiants en psychologie, sont initiateurs d'énormément de réflexions, que ce soit sur des questions de société actuelles (la proposition de loi sur la fessée, les adoptions accélérées à Haïti, la souffrance au travail,...), sur la pratique du psychologue (le temps FIR, la révision du Code de Déontologie, la nécessité d'une protection des outils des psychologues,...), etc.

Ainsi, actuellement, sur le forum de la FFPP...

... des psychologues s'interrogent sur le concept de *psychologue clinicien*, au sein d'un topic nommé « **Psychologue clinicien ou juste psychologue ?** » (nous laisserons d'ailleurs le soin d'interpréter l'utilisation de l'adverbe « juste »).

A partir du questionnement d'une psychologue non titulaire d'un Master de Psychologie Clinique et Psychopathologie sur la possibilité de se dire clinicienne, ainsi que sur la légitimité à postuler pour des emplois de psychologues cliniciens, un débat s'est ouvert sur l'adéquation entre l'intitulé du Master et l'appellation de psychologue clinicien, voire même sur la valeur intrinsèque de chaque Master de psychologie.

Si chaque psychologue, à partir du moment où il fait de la « clinique », peut se dire clinicien, sans forcément avoir eu la formation en rapport, est-ce que chaque psychologue peut également exercer en tant que neuropsychologue ou psychologue du travail ?

Se sont alors opposés, parfois de manière virulente, les psychologues attachés au titre unique et ceux en faveur d'une spécialisation dans un domaine précis, assez similaire à ce qui est en pratique chez les médecins spécialistes.

Les participants au forum ont ainsi poursuivi sur une discussion au sujet de ce qu'est la psychologie clinique, ses apparentés avec la psychanalyse et les autres orientations théorico-pratiques de la psychologie, mais aussi sur la formation des psychologues, avec la suggestion d'un « doctorat

d'exercice » (à partir d'un article de Jean-Pierre Bouchard).

Ces interrogations ont eu également comme corollaire la question du risque de paramédicalisation des psychologues, de l'autonomie de ce dernier, de son statut de cadre.

Nous vous invitons à rejoindre la discussion...

<http://www.psychologues-psychologie.net/forum/showthread.php?t=17600>

D'autre part, depuis juillet 2009, de nombreux psychologues participant au forum ont contribué à un topic très riche concernant les Curriculum Vitae ainsi que les lettres de motivation (« **Exemples de CV et de LM** »). Depuis sept mois, 34 CV et 23 lettres de motivation (à l'heure où nous mettons sous presse, soit le 21 février), tous anonymisés, sont proposés en téléchargement libre sur le forum. Outre cette impressionnante contribution, des conseils généraux et des questions importantes sont évoqués, telles que le fait de joindre sa photo au CV, de rédiger manuellement la lettre de motivation, etc.

En plus de ces débats généralistes, les participants échangent également de manière plus individualisée, en donnant leurs avis et leurs conseils sur les CV et LM des forumeurs le demandant. C'est actuellement 25 pages de discussion à ce sujet.

Si vous aussi, vous vous interrogez sur le fond ou la forme de votre CV et de votre lettre de motivation, ou si, au contraire, vous êtes sûr de vous et souhaitez conseiller vos jeunes collègues, n'hésitez pas à contribuer à ce topic !

<http://psychologues-psychologie.net/forum/showthread.php?t=13785>

A bientôt sur le forum !

<http://www.psychologues-psychologie.net/forum/index.php>



Sous la direction de
Yves Clot, Dominique Lhuilier

Agir en clinique du travail

éres

Clinique du travail



Yves CLOT est professeur titulaire de la chaire de psychologie du travail du CNAM.

Dominique LHUILIER est professeure, chaire de psychologie du travail du CNAM.

La clinique du travail n'est pas une école ni une théorie, mais elle pourrait être, si on prend soin de son développement, une ressource et un instrument pour l'action en milieu de travail. Elle a pour visée la compréhension et la transformation des situations de travail à travers la diversité disciplinaire et professionnelle qu'elle rassemble : psycho-dynamique du travail, clinique de l'activité, mais aussi psychologie sociale clinique, clinique médicale du travail, ergonomie, et encore philosophie, sociologie, anthropologie, et bien sûr professionnels de l'intervention, de la consultation...

Comment s'articulent, se différencient, s'alimentent réciproquement ces deux projets en acte: l'action et le savoir, l'intervention et l'élaboration de connaissances ? Y a-t-il là deux types d'activités, deux temps à différencier, ou convient-il de préciser leur trait d'union ? Comment définir les savoirs qui sont construits dans l'action, à partir de l'action : savoirs d'expérience, savoirs de métiers, savoirs d'action, savoirs théoriques, savoirs coconstruits avec les sujets dans les situations d'intervention ? Nul doute que les enjeux de ces questions sont cruciaux à un moment où l'accent mis sur les "blessés" des combats menés dans le monde industriel ou dans des unités de travail "en crise" affecte notre pouvoir d'action.

Agir en clinique du travail, sous la direction de Yves Clot, Dominique Lhuilier, Toulouse, ERES, Collection, Clinique du travail, février 2010, ISBN : 978-2-7492-1172-5, 333 p., 13 €

Introduction

I. Actions de transformation et production de connaissances

Pourquoi l'activité dans la clinique du travail ?

Yves Clot

Quelles connaissances pour l'action en clinique du travail ? Une contribution à la question des rapports entre les actions de transformation et la production de connaissances en clinique du travail

Katia Kostulski

Violences éducatives et souffrance dans le travail ; produire des connaissances et/ou produire du changement

Jean-Pierre Minary

Sociologie clinique du travail et subjectivation

Pierre Roche

L'écriture entre transformation et connaissance

Damien Cru

« Qu'est-ce qui m'arrive au travail ? » Actualité de la recherche-action clinique

Marie-Anne Dujarier

L'inattendu de l'intervention : un moyen de connaissance

Malika Litim

L'ignorance du clinicien

Bernard Prot

II. Clinique du travail et organisation du travail

De l'organisation à la prescription : plasticité, apprentissage et expérience

Pascal Béguin

À vide de sens...

Fabienne Hanique

L'hôpital peut-il s'organiser comme un aéroport ? Logique de gestion ou logique de care

Pascale Molinier

La démarche clinique en psychodynamique du travail, en psychosociologie et sociologie clinique du travail

Jacques Rhéaume

Une pensée de l'action avec la nature et le vivant : la Métis et Jean-Pierre Vernant

Michèle Salmona

III. Travail, collectif, métier

Développement de la clinique du travail

Dominique Lhuilier

Analyse du travail et revitalisation du collectif

Maryse Bournel-Bosson

Équipes pluridisciplinaires, groupalité et conflits d'appartenance

Emmanuel Diet

L'usage de soi pour les autres

Cécile Briec

La reconnaissance, un impensé organisationnel

Florence Osty

Le collectif dans le geste professionnel : un cadre d'analyse pour une clinique du travail

Jean-Luc Tomás

Acte de travail et psychosocialité

Claire Rueff-Escoubès

Bibliographie

Présentation des auteurs

Sommaire du *Bulletin de psychologie* Tome 62 (6), N°504, 2009

Courrèges (Sandra), Troadec (Bertrand).— Le développement des cadres de référence spatiale : l'émergence d'une préférence culturelle,

Madoglou (Anna).— Stratégies de représentations internes et externes de mémoire et d'oubli,

Smaniotto (Barbara), Lighezzolo-Alnot (Joëlle).— Organisation et fonctionnement intrapsychique dans l'alcoolodépendance. Étude comparative entre alcoolisme chronique et alcoolisme intermittent,

Léveillé (Suzanne), Lefebvre (Julie), Ayotte (Robert), Marleau (Jacques D.), Forest (Martin),

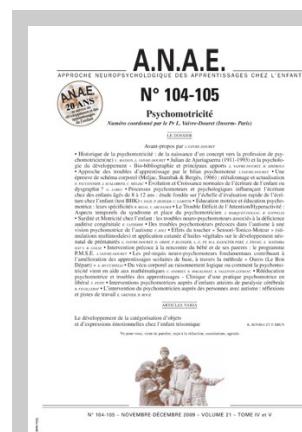
L'autodestruction chez des hommes qui commettent de la violence conjugale,

Turbiaux (Marcel).— Un psychiatre-psychanalyste à l'ombre des épées. I. Angélo Hesnard (1886-1969), médecin de la Marine, neuro-psychiatre, psychologue, hygiéniste.

www.bulletindepyschologie.net



www.bulletindepyschologie.net



www.bulletindepyschologie.net

Le Journal des psychologues n° 275, Mars 2010

Dossier :
Les corps en souffrance

Le Journal des psychologues n° 275, Mars 2010

Dossier :
Les corps en souffrance



www.jdpsychologues.fr

Sciences Humaines Mensuel n° 213

Justice :
Que valent les expertises psychologiques ?



Sciences Humaines Mensuel n° 213

Justice :
Que valent les expertises psychologiques ?

A.N.A.E.
N° 104-105 – Nov - Déc 2009
VOL. 21 – Tome IV et V

Psychomotricité

Numéro coordonné par le
Pr L. Vaivre-Douret
(Inserm- Paris)

Psychologues et Psychologies

Une profession...
une formation...
des compétences...



www.psychologues.org

19

Fédérer n° 53 – Mars 2010

L'agenda



Les Entretiens Francophones
DE LA PSYCHOLOGIE

22, 23, 24 avril 2010

Après les éditions de 2004, 2006 et 2008, les Entretiens de la Psychologie de 2010 porteront essentiellement sur la formation continue des psychologues à travers 4 secteurs d'activité, des apports transversaux, des débats et réflexions sur l'actualité, une journée spécifique pour les étudiants et jeunes diplômés et toujours le Salon de la Psychologie.

Programme de la manifestation

Ouverture de la manifestation

20 Qu'y a-t-il de nouveau dans mon domaine d'activité ?

5 Conférences plénières

- Champ clinique-santé 1 : Développement des courants « critiques » dans la psychologie anglo-saxonne : à propos de la santé somatique et/ou mentale (23 avril)
- Champ clinique-santé 2 : L'évaluation : un dispositif de servitude ? (24 avril)
- Champ éducation : Des apprentissages fondamentaux aux compétences pour demain : les apports de la recherche (22 avril)
- Champ travail : Le métier comme opérateur de santé ? (22 avril)
- Champ social-justice : La psychologie dans le champ social (23 avril)

Champ Clinique-Santé

4 Symposiums

- Les principes de la réhabilitation Psycho sociale (23 avril)
- Le rôle du psychologue en institution : entre logique individuelle et logique collective, une place à prendre (une illustration à partir de la prise en compte de la sexualité des personnes handicapées et dépendantes) (24 avril)
- Évaluation du fonctionnement familial : présentation et actualité de quelques outils, entre clinique et recherche (22 avril)
- Introduction aux thérapies comportementales et cognitives (24 avril)

9 Ateliers

- Les outils de la réhabilitation Psycho sociale (23 avril)
- Évaluation du fonctionnement familial : le SAGA (23 avril)
- Évaluation du fonctionnement familial : le Jeu du pique-nique (24 avril)
- Évaluation du fonctionnement familial : Le dessin de la famille (23 avril)
- L'empathie au sein de la relation thérapeutique, une question de point de vue ? (24 avril)
- Présentation d'une échelle d'évaluation : EASE (Echelle D'Adaptation Sociale chez l'Enfant) (22 avril)
- Comment expliquer les difficultés d'interaction sociale et de communication des personnes autistes ? Faits, modèles, et implications pour la pratique (23 avril)
- Mieux repérer et prendre en charge l'anxiété envers la santé (22 avril)
- Le psychologue en santé surfaite (23 avril)

Champ Education

3 Symposiums

- La formation francophone du psychologue de l'éducation (22 avril)
- Les professionnels face à l'enfance en danger : savent-ils correctement repérer la violence sous toutes ses formes ? (23 avril)
- Une démarche de diagnostic et ses implications dans les secteurs santé et éducation (22 avril)

4 Ateliers

- Étayage de la pratique de l'observation dans les équipes institutionnelles (23 avril)
- Contribution à l'élaboration de cours d' « initiation au psychisme inconscient » pour les élèves (24 avril)

20

Fédérer n°53 – Mars 2010

- L'évaluation dynamique (évaluation d'un potentiel d'apprentissage) (24 avril)
- Imagerie du développement des enfants d'âge scolaire (24 avril)

Champ Travail

2 Symposiums

- Travail et santé (22 avril)
- Violence psychologique au travail (24 avril)

7 Ateliers

- Les pratiques psychologiques en service interentreprises de santé au travail (SIST) face aux risques psychosociaux (RPS) (23 avril)
- La satisfaction au travail : comment la mesurer ? Comment l'interpréter ? (24 avril)
- Psychologie et coaching, psychologue et coach (24 avril)
- L'identification sociale des salariés (22 avril)
- Le psychologue en temps de crise : souffrance et changements au travail (24 avril)
- Les compétences émotionnelles: pourquoi et comment les améliorer ? (24 avril)
- Le leader bien-traitant : un clinicien du travail ? (23 avril)

Champ Social Justice

2 Symposiums

- Adoptions : débats actuels (24 avril)
- Violences et addictions des jeunes dans la famille et à l'école : quelles préventions ? (23 avril)

8 Ateliers

- Les personnalités développant plus particulièrement des syndromes post-traumatiques (23 avril)
- L'expertise psychologique et la notion de dangerosité (22 avril)
- Le psychologue expert (24 avril)
- Le psychologue et la prévention routière (24 avril)
- Quelle prise en charge en immédiat pour les victimes d'événements traumatiques ? (23 avril)
- La prise en charge dans une association d'aide aux victimes (22 avril)
- Du suicide au meurtre : un couple frauduleux (23 avril)

Les malades mentaux meurtriers : de l'évaluation clinique à la prévention des passages à l'acte dangereux (24 avril)

21

Fédérer n° 53 – Mars 2010

Apports transversaux

2 Symposiums

- Un Psychologue unique pour un Sujet unique (24 avril)
- Prévention, Santé et Société : un débat pour les psychologues ? (23 avril)

6 Ateliers

- Analyse des pratiques : pourquoi, comment ? (24 avril)
- L'annonce de mauvaises nouvelles (22 avril)
- Qu'est-ce qu'un stage qualifiant ? (23 avril)
- Les écrits professionnels du psychologue (24 avril)
- Comment concevoir une présentation à vocation pédagogique ? (22 avril)
- « C'est mieux que si c'était pire » (23 avril)

Réflexion, débats et actualités

2 Conférences

- 2010, l'année de l'application d'EuroPsy en France (23 avril)
- La déontologie comme symptôme pathognomonique (23 avril)

7 Tables rondes

- Europsy et ses spécialisations / pourquoi une formation permanente et comment organiser la supervision ? (23 avril)
- Autour de Lagache : histoire et témoignages (22 avril)
- Sectes et psychothérapies (23 avril)
- De la pratique à la publication : en quoi la publication des praticiens peut intéresser les chercheurs ? (24 avril)
- Les sectes et l'aliénation mentale (22 avril)
- Les enjeux de l'évaluation pour les psychologues (24 avril)
- L'évolution de la place et du rôle du psychologue dans le champ de la santé : quoi de neuf ces deux dernières années ? (23 avril)

1 Echange

- Échange autour du thème : « Lois, Science et Société » (24 avril)



22, 23, 24 avril 2010
Les Entretiens Francophones
DE LA PSYCHOLOGIE

Pour nos futurs collègues et jeunes collègues ...

1 Conférence

- L'insertion professionnelle des étudiants en Psychologie

1 Table ronde

- Travailler autrement

3 Ateliers

- L'entrée sur le marché du travail
- Droits et devoirs au travail
- La toile aux multiples visages pour les psychologues

Stand

Un stand spécifique dans le "Salon de la psychologie" sera mis en place pour répondre plus précisément aux questions que se posent nos jeunes collègues et les étudiants, avec des plages horaires thématiques tout le vendredi. Deux thèmes sont retenus: les études et le travail.

22

Clôture de la manifestation

Le samedi 24 avril 2010

Fédérer n° 53 – Mars 2010

Inscription à tarif préférentiel sur le site des entretiens

www.psy-entretiens-2010.org

Possibilité de paiement sécurisé en ligne

Organisé par

La Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP)
www.psychologues-psychologie.net

La Fédération Belge des Psychologues (BFP)
www.bfp.be

La Fédération Suisse des Psychologues (FSP)
www.psychologie.ch

Pour tout renseignement:

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP)
71 av. E. Vaillant 92774 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
Tel. / + 33 (0) 1 55 20 54 29 ou fax / + 33 (0) 1 43 47 20 75 / siege@ffpp.net
www.psychologues-psychologie.net

www.psy-entretiens-2010.org

**ENTRETIENS FRANCOPHONES DE LA PSYCHOLOGIE
22, 23 ET 24 AVRIL 2010**

1 - Je complète

Merci de remplir lisiblement

NOM :	PRENOM :	PROFESSION :	E-Mail :
Adresse :		Code postal :	Ville :
Je coche pour recevoir un fichez congés (20 % de réduction) SNCF <input type="checkbox"/>		Tél. :	
<p>Pour une inscription professionnelle (paiement ou remboursement par l'employeur), préciser :</p> <p>Nom de l'employeur :</p> <p>Adresse :</p> <p>E-Mail :</p>			
Nom du contact formation continu :		Code postal :	Ville :
<p><input type="checkbox"/> Vous désirez une convention de formation en : exemplaires <input type="checkbox"/> Vous désirez une facture en : exemplaires</p>			

Je cache pour recevoir un ticket en grès (20 % de réduction) SNCF

Pour une inscription professionnelle (paiement ou remboursement par l'employeur), préciser :

Nom de l'employeur :

Adresser:

700

10

Vous désirez une convention de formation en : Vous désirez une licence : Exemples : Exemples :

Droit d'inscription = tarifs négociés avec l'université 2010 (à partir du 01 février 2010)

Les trois hameaux ne sont pas inclus dans l'indication

Les frais bancaires ne sont pas inclus dans l'inscription	
Tarif normal	Individuel
	Bon de commande universitaire
Tarif préférentiel réservé aux Membres FFFP, BFFP/BP, FSP	Individuel (précisez l'organisation)
	Bon de commande universitaire
Inscription professionnelle (financée par l'employeur, ...)	Inscription professionnelle
Tarifs réduits*	Tarifs réduits*

Profitez des Entretiens pour adhérer ! droits d'inscription ENTRETIENS + ADHESION

2 - J'entoure le bon tarif

Renseignements : siege@ffpp.net

Jours de présence : Jeudi Vendredi Samedi
accompagné du règlement hors frais bancaires pour les virements étrangers

□ chèque bancaire à l'ordre des ENTRETIENS DE LA PSYCHOLOGIE □ virement bancaire Cpte FFPP Entretiens de la Psychologie- Code banque 30002 - Code Guichet 00456- Numéro de compte 0000445804G-CIè RIB 13 - Domiciliation PARIS DAUMESNIL - IBAN FR43 3000 2004 5600 0044 5804 G13 - BIC CRLYFRPP - SIRET 448 221 804 000 33 APE 0400 Z n° organisme de formation 11 75 38 12 75 n° assuertissement à la TVA

3 - Je règle et j'envoie

Conférence de consensus en psychologie : L'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie de l'enfant

Définitivement sorti de la période de rejet dont il a fait l'objet, l'examen psychologique apparaît aujourd'hui comme la pierre angulaire de tout dispositif de soins. La complexité du panorama théorico-pratique, social, médiatique, législatif et les enjeux déontologiques afférents ont conduit les psychologues à organiser, sous l'impulsion de la FFPP et des principales associations regroupant des psychologues de l'enfance, AFPEN (Association française des psychologues de l'Éducation nationale), ACOP-F (Association des Conseillers d'Orientation-Psychologues de France), Psyclihos (Association des psychologues cliniciens hospitaliers), une première Conférence de consensus (expertise scientifique collective de longue durée) sur le thème de l'utilisation des mesures dans l'examen psychologique avec l'enfant et l'adolescent. Cet événement, historique pour la psychologie, donne lieu, les 25 et 26 juin 2010, à un colloque au cours duquel les conclusions des 6 groupes d'experts vont être présentées à un jury scientifique présidé par Jacques Grégoire, professeur à l'Université de Louvain-La-Neuve (Belgique) et past-president de l'International Test Commission, et composé de psychologues d'une part, de représentants du corps social et d'institutions d'autre part.

Le comité d'organisation attire vivement l'attention des professions associées, de près ou de loin, aux pratiques psychologiques avec l'enfant. La pédopsychiatrie est évidemment concernée en premier chef, mais aussi l'orthophonie, la psychomotricité, les sciences de l'éducation, et de nombreuses instances administratives. Le public du Colloque doit être aussi nombreux et diversifié que possible afin que les conclusions, débats et retombées de cette Conférence de consensus s'inscrivent dans un esprit d'ouverture, de dialogue et de cohésion interdisciplinaire.

Colloque public

Conférence de consensus en psychologie
*L'examen psychologique et les utilisations des mesures
en psychologie de l'enfant*
Vendredi 25 et samedi 26 juin 2010
Paris – Espace Cordeliers, École de médecine

Nature, nécessité et déroulement du processus

Nature

Une Conférence de consensus est un processus scientifique collectif, une méthode standardisée qui vise à statuer sur des questions fondamentales dont les implications sociales, morales et éthiques posent problème (ANAES, 1999, 2000 ; HAS, 2006). Cette démarche se justifie lorsque des controverses pratiques et/ou théoriques apparaissent dans un domaine.

Couramment pratiquée dans de nombreux domaines depuis une quarantaine d'années (par exemple en médecine, santé, droit, éducation, ...), la Conférence de consensus est connue comme le principal moyen pour réaliser la synthèse éclairée d'un ensemble de connaissances et de contribuer à améliorer les pratiques. Sa finalité est donc, en premier lieu, la prise en compte de ses conclusions par les professionnels du domaine concerné (ici les psychologues), par ceux des disciplines associées (pédopsychiatrie, orthophonie, psychomotricité), par les acteurs sociaux/politiques (assemblées et élus, ministères de l'Éducation nationale, de la Santé, des Affaires sociales, de la Justice, associations de parents et d'usagers) et par les médias.

Nécessité

L'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie de l'enfant comportent des risques d'instrumentalisation qu'il est important aujourd'hui d'analyser de façon approfondie. Les questions de conduite et de pratiques professionnelles, les polémiques autour de la transmission des données chiffrées, les exigences abusives d'informations psychologiques par les institutions ou les administrations inquiètent vivement les psychologues de l'enfance et leurs partenaires sociaux, d'autant plus que les récentes adaptations législatives en matière de handicap ont notamment modifié le panorama épistémologique et influencé les pratiques professionnelles. Une réflexion collective, scientifique et démocratique était donc nécessaire.

Déroulement du processus

Initié il y a plus de deux ans par un comité d'organisation composé de 14 psychologues praticiens et/ou enseignants-chercheurs, le processus atteint actuellement ses objectifs : les 55 experts attachés à la Conférence de consensus, et répartis en 6 groupes de travail, ont rendu, en janvier 2010, leurs conclusions sur les questions qui leur avaient été posées :

- le premier groupe, placé sous la responsabilité de Corinne Bernardeau et Jean-Yves Chagnon, s'est attaché à définir le cadre clinique de l'examen psychologique avec l'enfant ;
- le second groupe (responsables François Gaillard et Nicole Duplant) a étudié la question de la pertinence et de

la nécessité de l'examen psychologique ;

- le troisième groupe, dirigé par Jacques Juhel et Pierre-Yves Gilles, s'est penché sur le thème de la validité des outils et des modèles théoriques ;
- le quatrième groupe, conduit par Claire Meljac et Pascal Mallet, a exploré la question des compétences et des limites de l'examen psychologique ;
- Anne Andronikof et Georges Cognet ont mené les réflexions du cinquième groupe autour de la transmission des données issues de l'examen psychologique avec l'enfant ;
- enfin, le sixième groupe, sous la responsabilité de Bertrand Troadec et Roland-Ramzi Geadah, a pu répondre aux problématiques posées par la dimension interculturelle de l'examen psychologique avec l'enfant.

Les conclusions de chaque groupe sont regroupées dans des textes de 25 pages environ et font actuellement l'objet d'adaptations formelles afin que le jury scientifique, qui se tiendra en juin, examine ces travaux – jusque-là confidentiels – et en évalue la pertinence. Ce même jury rédigera une synthèse de l'ensemble.

Le jury et son Président

La démarche de Conférence de consensus implique que les travaux soient présentés à un jury de membres impartiaux représentatifs de la population professionnelle concernée, et de l'ensemble des citoyens préoccupés par le thème étudié. Les membres du jury ont été choisis par le comité d'organisation selon deux registres de compétences :

- a) les psychologues, pour leur connaissance approfondie du sujet abordé et des questions scientifiques, cliniques, professionnelles, sociales et éthiques qui lui sont liées ;
- b) les représentants de la société civile et d'autres domaines professionnels (santé, éducation, médias, droit...), pour leurs réflexions personnelles, leur engagement social ou encore leurs compétences incontestées dans le domaine des sciences humaines et morales.

Le président du jury, a un rôle central : il est responsable des bonnes conditions du déroulement de l'événement (temps de parole, approfondissement, questions, précisions, discussion,...) et se porte garant de la qualité et de l'objectivité des présentations et des échanges. À partir des textes qui lui seront remis, des exposés publics et des débats lors du colloque, il aura la charge, avec les membres du jury, de rédiger la synthèse des travaux (5 pages environ, prévues pour septembre 2010). Jacques Grégoire, psychologue, professeur de psychologie à l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique) et past-president de l'International Test Commission (ITC), a accepté cette responsabilité.

Un moment déterminant pour un enjeu important

Le Colloque public : 25 et 26 juin 2010

Ce colloque représente le moment fort de la Conférence de consensus : après plus de deux ans de réunions, d'engagements personnels et collectifs, d'activités intellectuelles, de lectures et de réflexions, la communauté des psychologues se réunira autour de ses représentants, dans un esprit d'ouverture et de débat. Y seront exposés les aboutissements scientifiques, les contributions pratiques et éthiques de ce long processus.

Un grand programme de communication et de médiatisation diffusera, le plus largement possible, la synthèse des travaux dès sa mise à disposition par le jury en septembre 2010.

En tant qu'instances scientifiques, le Comité des affaires scientifiques de l'European Federation of Psychologists Associations (EFPA), ainsi que l'International Test Commission (ITC) ont apporté leur soutien à la démarche.

La reconnaissance, par les ministères concernés, du processus et des travaux engagés dans la Conférence, est en cours.

Conclusion : attentes et progrès épistémologiques

En produisant, pour la première fois de sa jeune histoire, une Conférence de consensus sur un thème aussi sensible que celui de l'utilisation des mesures en psychologie, la profession affirme sa présence incontournable dans le champ de la santé infantile et des disciplines voisines. Elle montre ainsi sa maturité et sa capacité à conduire des actions collectives, responsables, avec objectivité et souci démocratique.

Les conclusions et les retombées de cette Conférence de consensus, très attendues, témoignent des progrès épistémologiques majeurs accomplis. Nous espérons qu'ils seront suivis d'effets et appliqués, comme il serait nécessaire, à d'autres thèmes de la psychologie.

Références

ANAES. *Guide d'analyse de la littérature et gradation des recommandations.* Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, Service des recommandations professionnelles, Paris, 2000.

ANAES. *Les conférences de consensus. Bases méthodologiques pour leur réalisation en France.* Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, Service recommandations professionnelles, Paris, 1999.

HAS. *Bases méthodologiques pour l'élaboration de recommandations professionnelles par consensus formalisé.* Haute Autorité de santé, Paris, 2006.

Cette présentation s'appuie sur l'article publié par Vannetzel, L. & Voyatzopoulos, R. (2010). *Conférence de consensus en psychologie. L'examen psychologique et les utilisations des mesures en psychologie de l'enfant.* A.N.A.E., 106, 79-82.

L'adhésion

Adhésion individuelle 2010

Tarif	1ère cotisation	Renouvellement
Normal	71€	106€
Retraité ⁽¹⁾	46€	76€
Réduit ⁽²⁾	35€	35€

Adhésion individuelle

(à partir du 1er juillet 2010)

Tarif

Normal	35,50€
Retraité ⁽¹⁾	23€
Réduit ⁽²⁾	17,50€

Adhésion 14 mois

(à partir du 1^{er} novembre 2010)

Tarif

Normal	106€
Retraité ⁽¹⁾	76€
Réduit ⁽²⁾	35€

Adhésion organisationnelle 2010

Nombre d'anciens adhérents X 41€

+

Nombre de nouveaux adhérents X 26€⁽¹⁾

(suivant conditions : consulter le Siège de la FFPP)



Cotisation APAAJ

Elle est comprise dans l'adhésion individuelle tarif normal. Elle est facultative et sur demande au siège pour les autres adhérents individuels et pour les adhérents des organisations membres 26€

Cotisation de soutien possible

pour tous - Facultative

56€

Retrouver et télécharger sur le site de la FFPP :

Le bulletin d'adhésion individuelle

Le bulletin d'adhésion organisationnelle

Le formulaire d'autorisation de prélèvement

Nouveau :

Vous pouvez adhérer en ligne sur <http://www.psychologues-psychologie.net> dans la rubrique « adhérer » avec le paiement sécurisé Paypal.

Renseignements et inscriptions :

Jeannine Accoce FFPP

siege@ffpp.net

tel. 01 55 20 54 29

⁽¹⁾ Tarif ne permettant pas de bénéficier de l'APAAJ (Aide Professionnelle, Aide et Assistance Juridique)

⁽²⁾ Etudiant en Master ou doctorant non allocataire et psychologue non imposable, sur justificatif.

Directeurs de la publication

Brigitte Guinot et Benoît Schneider

Rédacteur en chef

Christian Ballouard

Secrétaire de Rédaction

Céline Thiétry

Comité de rédaction

Madeleine Le Garff, Marie-Jeanne Robineau,

Mickaël Villamaux, Jacques Garry,

Gérard Gautherot.

Siège social : 77 Rue Decaen, Hall 10 - 75 012 Paris

Tél / Fax : 01 43 47 20 75

Bureaux :

71 Av. Edouard Vaillant

92 774 Boulogne - Billancourt Cedex

Tél : 01 55 20 54 29

www.psychologues-psychologie.net / siege@ffpp.net